

FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU MARCHÉ DE NOËL DE YERRES 2026

**A RETOURNER AVANT LE 4 SEPTEMBRE 2026 AU SERVICE
DES RELATIONS PUBLIQUES : relationspubliques@yerres.fr/01.69.49.76.15**

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL 2026 :

- MARCHÉ OUVERT MECRÉDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES DE 10H A 13H PUIS 14H A 19H,
- LES JEUDIS 10 ET 17 DÉCEMBRE ET LES VENDREDIS 11 ET 18 DÉCEMBRE DE 14H A 19H
- MARCHÉ OUVERT LE 23, 24, 26 ET 27 DÉCEMBRE DE 10H A 13H PUIS 14H A 19H

MARCHÉ FERMÉ AU PUBLIC :

- LES LUNDIS 14 ET 21 DÉCEMBRE
- LES MARDIS 15 ET 22 DÉCEMBRE
- LE VENDREDI 25 DÉCEMBRE

IMPLANTATION :

Un chalet en bois de 3X2M sera mis à votre disposition au pied de l'église Saint-Honest en centre-ville. Chaque chalet disposera d'un éclairage intérieur et une alimentation électrique (220 volts, 16 ampères) ainsi que des tables, chaises et grilles de type « caddie » demandées.

TARIFS DE LOCATION :

Le tarif journalier d'occupation est fixé à 30€ (Délibération du Conseil Municipal n°2023/05/129 du 25 mai 2023)

SECURITE :

Le marché est sous vidéosurveillance jour et nuit ; un maître-chien complètera le service de sécurité toutes les nuits du **lundi 7 décembre au soir au lundi 28 décembre 2026 matin**.

LES DOSSIERS SERONT ETUDIÉS À COMPTER DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

PIECES À JOINDRE POUR TOUS LES EXPOSANTS :

- ➔ Photos des produits exposés
- ➔ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité au moment du **Marché de Noël** (RC pour dommages causés à autrui et également les dommages matériels directs subis par les biens – chalets, produits, etc. - consécutifs à incendie, tempêtes, dégât des eaux, vol)
- ➔ Copie recto/verso d'une carte nationale d'identité ou passeport

Pour les artisans : attestation d'inscription au Registre des Métiers

Pour les commerçants : N° RC ou RCS, K bis du Registre du Commerce, carte de commerçant non sédentaire

Pour les producteurs, entreprises agricoles : photocopie de la carte d'affiliation à la MSA

Pour les associations : Formulaire d'accusé réception de création d'association en Préfecture

Autres : certificats URSAFF, formulaire INSEE

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE - AUCUN CHEQUE N'EST A JOINDRE A CE QUESTIONNAIRE.
SI VOTRE DOSSIER EST ACCEPTE, UN COURRIER VOUS PRECISERA L'EMPLACEMENT DE VOTRE CHALET
ET VOS DATES DE PRESENCE SUR LE MARCHE DE NOËL.

- FORMULAIRE A COMPLETER EN LETTRES CAPITALES -

NOM..... PRENOM.....

RAISON SOCIALE (ARTISANS, COMMERÇANTS, ASSOCIATION, ETC.) :

ADRESSE..... VILLE.....

PORTABLE..... MAIL

NATURE DES PRODUITS EXPOSES : (Photos des produits obligatoires)

Tout produit non indiqué et validé par la municipalité ne pourra être exposé sur le marché.

.....
.....
.....

PERIODES NON FRACTIONNABLES DE LOCATION POSSIBLES, CES DERNIERES POUVANT ETRE CUMULEES : (tarif journée : 30 €)

- Du mercredi 9 au dimanche 13 décembre = 150 €
- Du mercredi 16 au dimanche 20 décembre = 150 €
- Du mercredi 23 au dimanche 27 décembre = 120 €
- Sur la totalité du marché (du mercredi 9 au dimanche 27 décembre) = 420 €

DATES DE PARTICIPATION SOUHAITEES :

Du AU DECEMBRE 2026

BESOIN EN MATERIEL :

- Nombre de grille(s) (2X1M) : ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2
- Nombre de table(s) : ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2
- Nombre de chaise(s) : ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2

OBSERVATIONS :

.....
.....

REPRESENTANT (Nom/Prénom)

SIGNATURE :

DATE :

RGPD : J'accepte que la Commune de Yerres, dont le responsable de traitement est Monsieur Le Maire, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce formulaire ou dans les documents remis. Je prends note que le traitement de mes données répond(ent) au(x) finalité(s) suivante(s) : participer au marché de Noël.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, adressez-vous à la Mairie de Yerres. (Service Relations Publiques - 60 rue Charles de Gaulle - 91330 Yerres - relationspubliques@yerres.fr - 01 69 49 76 15